

**Les Fins,
Grand'Combe-Châteleu,
Les Gras,
Montlebon,
Morteau,
Villers-le-Lac,
Le Bélieu,
Les Combes.**



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du
VAL de MORTEAU



sommaire

- éditorial..... 3
- budget..... 6
- développement économique..... 8
- assainissement..... 20
- collecte et traitement
des déchets..... 24
- caserne des pompiers..... 28
- conseil local de sécurité et
de prévention de la délinquance 30
- zone d'activités du Bas de la Chaux... 32
- tourisme..... 34
- urbanisme 40
- culture/éducation 44
- contrat territorial de jeunesse..... 47
- syndicat mixte haut débit 50
- pays horloger..... 52

éditorial

Chers habitants du Val de Morteau,

Cette année 2015 est marquée par d'importantes évolutions dans l'organisation territoriale de notre pays. En mars ont eu lieu les élections départementales, sur la base d'un canton élargi, Morteau–Le Russey, qui ont doté ce territoire d'un «binôme», **Jacqueline Cuenot-Stalder** et **Denis Leroux**, que je tiens à féliciter. Ils nous représenteront dans la gestion du Département du Doubs.

En décembre, auront lieu les élections régionales, là encore dans un espace élargi puisque *Franche-Comté et Bourgogne seront réunies dans une nouvelle grande région...*

À titre personnel, je n'ai pas encore compris la plus-value de ces réformes qui n'apportent aucune réponse à la question du «mille-feuille» territorial.

Mais le «bloc communal», communes et intercommunalités, connaîtra, lui aussi, des évolutions consécutives au vote prochain de la loi «NOTRe» pour «Nouvelle Organisation Territoriale de la République». Ces évolutions pourraient porter sur les périmètres puisque, malgré certaines dérogations, le seuil de population pour constituer une intercommunalité serait fixé à 20 000 habitants au lieu de 5 000 aujourd'hui, et que des compétences

importantes pourraient être transférées obligatoirement des Communes aux Communautés de Communes.

C'est évidemment un sujet de préoccupation pour les élus qui devront, une nouvelle fois, s'adapter à des contraintes supplémentaires dont, là encore, la plus-value reste à démontrer. Néanmoins, la principale inquiétude des élus concerne d'une part la baisse très conséquente des dotations de l'État qui s'applique de 2014 à 2017 et représentera une perte de ressources de plus de 500 000€ à partir de cette date.

D'autre part, à cette baisse de dotations de l'État vient s'ajouter la contribution à ce que les spécialistes appellent la péréquation horizontale dont les critères sont les ressources de la collectivité par rapport aux moyennes nationales, mais aussi le revenu par habitant. La contribution de la Communauté de Communes du Val de Morteau à ce fonds de péréquation intercommunale et communale atteindra 500 000€ par an à partir de 2016.

C'est donc une diminution de près d'un million d'euros sur ses ressources que notre collectivité devra assumer, ce qui correspond à peu près au montant moyen de l'investissement





annuel sur le budget général de la Communauté de Communes!

Les efforts de gestion devront être poursuivis et la mutualisation des personnels et des locaux avec la Ville de Morteau, décidée dès la création du District en 1973, se révèle un choix judicieux qui permet de maîtriser nos charges de fonctionnement.

Pour autant, nous devons poursuivre nos efforts d'équipement pour soutenir l'économie (zone d'Activités du Bas de la Chaux), et particulièrement l'économie touristique qui sera prioritaire dans ce mandat et pour laquelle le contrat de station qui vous a été présenté dans le précédent bulletin communautaire et a été signé le 28 novembre 2014, permettra d'obtenir des soutiens importants du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe.

Je vous souhaite bonne lecture du bulletin de la Communauté de Communes qui vous rendra compte de l'activité intercommunale et je vous souhaite d'agréables vacances si vous avez la chance de bénéficier d'un peu de repos cet été.

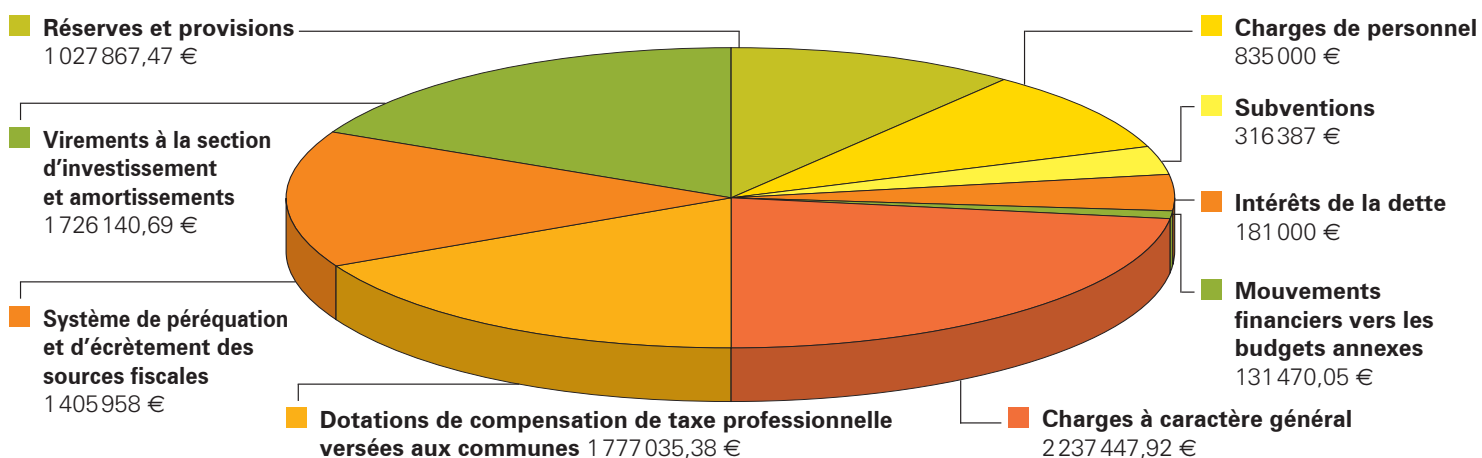
Bien cordialement,

Jean-Marie Binétruy

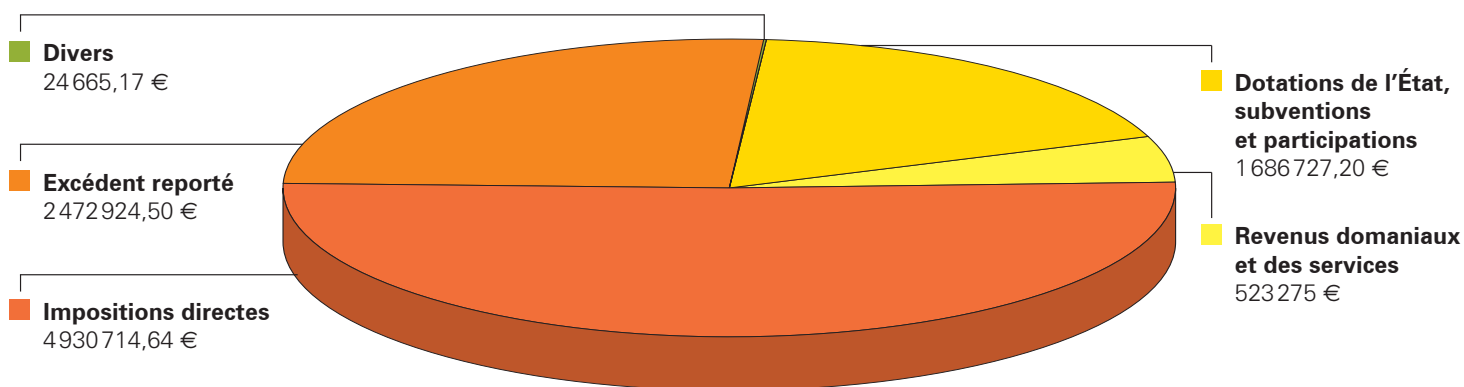
*Président de la Communauté
de Communes
du Val de Morteau*

.....

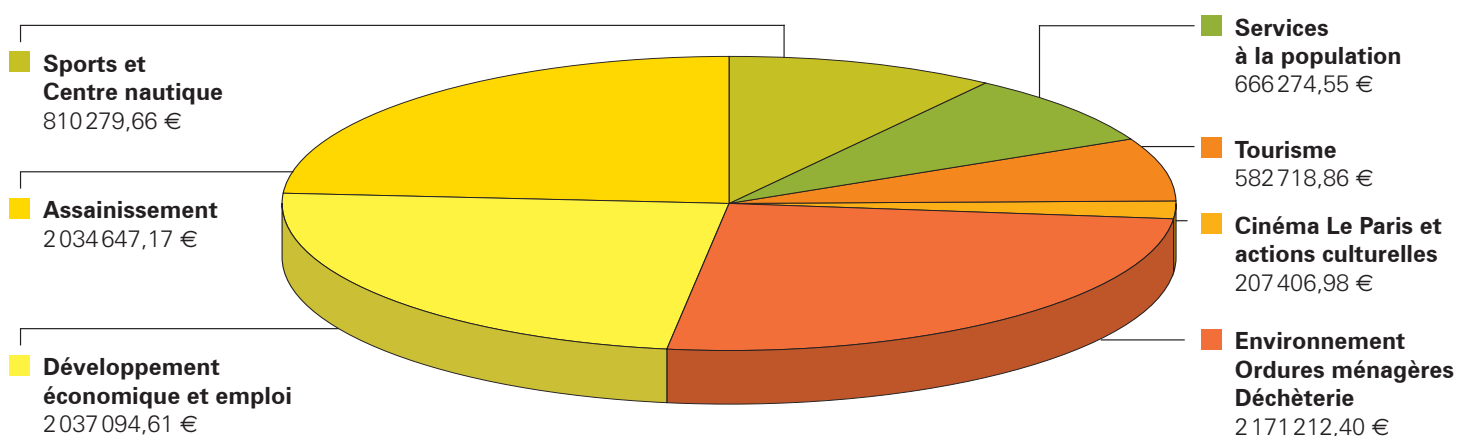
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : TOTAL 9 638 306,51 € (BUDGET PRINCIPAL)



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : TOTAL 9 638 306,51 € (BUDGET PRINCIPAL)



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES : TOTAL 8 509 634,23 € (BUDGETS ANNEXES INCLUS)



budget

Le budget 2015, dont les graphiques ci-joints vous présentent les grandes lignes, a été approuvé par le Conseil de Communauté de Communes le 12 mars.

La **baisse des dotations de l'État**, couplée à la progression constante des prélèvements au titre des systèmes d'écrêtement et de péréquation mis en place par l'Etat (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources et Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), représente un cadre contraint pour notre établissement, avec la menace d'un effet-ciseau entre ces éléments de conjoncture.

Le **résultat de l'exercice 2014** (2 472 924,50 €, soit +18% par rapport au résultat 2013) permet cependant d'envisager un programme d'investissement important (1 475 000 € d'investissements nouveaux sur le seul budget principal); ceci, **sans recourir à l'emprunt sur le budget principal, ni augmenter la fiscalité.**

Les investissements de l'année 2014 ont été très largement dédiés :

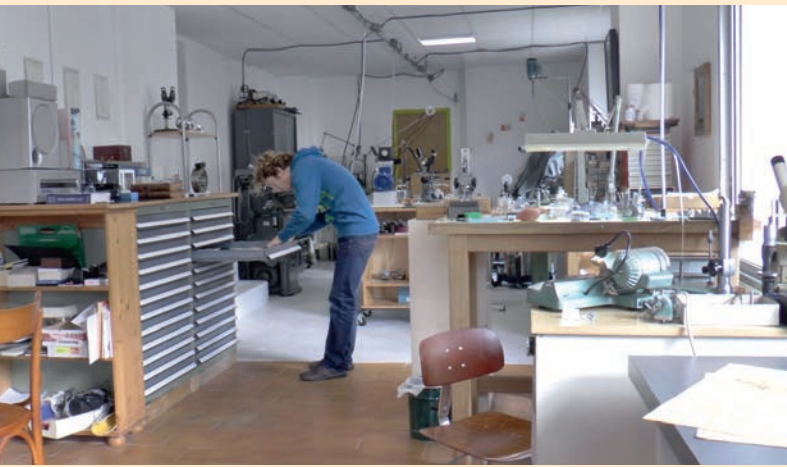
- **À l'environnement**, avec l'achèvement des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Grand'Combe-Châteleu

- **Au développement économique**, avec les travaux d'aménagement de la 2^e tranche de la Zone d'Activités du Bas de la Chaux.

Le développement touristique, dans le cadre du Contrat de station signé fin 2014, ainsi que les services à la population avec la contribution à la construction de la nouvelle caserne de pompiers de Morteau, sont les axes privilégiés du programme d'investissement 2015; le contrat de station permettant d'espérer un bon niveau de subventions pour les projets qui s'y intègrent, à savoir, en 2015 :

- **L'aménagement du chalet du Gardot** (705 600 €)
- **L'aménagement du parking des Vions** à Villers-le-Lac
- **Les études en vue des actions à réaliser** dans les années suivantes (aménagement du Chemin des Rencontres, étude paysagère pour le dégagement des falaises du Saut du Doubs à Villers-le-Lac, études de faisabilité pour le regroupement des musées de la montre et de l'horlogerie).

Atelier d'horlogerie Luc Monnet



Le Chalet Jacquet et Morteau Saucisse



Société Ruggeri

Franche-Comté Agencement



La Fromagerie des Suchaux, de nouvelles étiquettes pour une nouvelle présentation de ses bons produits.

développement économique

« Gagnez une Journée de Rêve »

L'opération «Gagnez une journée de rêve chez vos artisans» organisée conjointement par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Franche-Comté et la Communauté de Communes du Val de Morteau s'est tenue du 29 mai au 14 juin 2015.

Cette opération a pour objectif de valoriser et promouvoir le savoir-faire artisanal.

Dans le Val de Morteau, ce grand jeu concours a séduit le plus grand nombre des artisans puisque soixante-quatre d'entre eux (quarante-et-un à Morteau, onze à Villers-le-Lac, six aux Fins, trois à Montlebon, deux à Grand'Combe-Châteleu et un aux Combes) avaient décidé de participer activement à cette action collective d'animation et de communication.

Le gagnant de cette journée de rêve bénéficie d'un chéquier de 600€ de prestations au cours d'une journée de shopping non-stop chez une dizaine d'artisans du Val.

Cette initiative a permis de démontrer une nouvelle fois que les artisans animent, dans leur diversité, le territoire au quotidien.



Un grand merci à eux pour leur dynamisme et leur implication !

UCAVM : Nouvelle dynamique depuis Juillet 2014

(Union Commerciale et Artisanale du Val de Morteau)



Cette association créée en 2008 a pour objet de fédérer sur le territoire du Val de Morteau les actions relatives à la **promotion du commerce local**. Elle rassemble trois associations: MVV (Morteau Votre Ville), UCAV (Union Commerciale de Villers-le-Lac) et UCAF (Union Commerciale des Fins)

Un nouveau bureau a été installé:

Présidente: **Véronique Mazard** (MVV)

Trésorier: **Fred Roland** (UCAF)

Secrétariat: **Sophie Roi** (MVV)

Vice Président: **Philippe Lambert** (UCAF)

Vice Trésorier: **Olivier Sauge**

Vice Secrétaire: **Christophe Beddelem** (UCAV)

La priorité de cette Association pour 2015 est la gestion de la carte de fidélité «Val Commerces» C'est l'outil idéal pour fidéliser le client sur le Val de Morteau et dynamiser le commerce de proximité. Elle permet à l'utilisateur de «cagnotter» en fonction de ses achats et d'utiliser son crédit dans **environ 50 commerces**.

L'UCAVM dispose désormais, grâce au soutien et à l'aide financière de la CCVM, de locaux, **1 Rue de la Gare à Morteau**. C'est bien sûr une permanence pour les commerçants du Val de Morteau, un lieu de conseils, d'informations et d'échanges...

www.val-commerces.com

Les Vœux au Monde économique avec plus de 200 participants !

Quatre entreprises ont été plus spécifiquement mises à l'honneur pour leurs réalisations en 2014 :

- **L'entreprise Simonin à Montlebon** se devait d'être largement applaudie et le public a salué la prouesse technique et humaine, de leur réalisation du Pavillon France de l'Exposition Universelle de Milan 2015. Un éclairage fabuleux sur le savoir-faire local.

- **Les Cartonnages Pfahrer au Bélieu**, c'est une PME locale qui a notamment surpris par la diversité de ses champs d'intervention (Haute Horlogerie, Automobile, Micro-techniques, Electrotechnique, Electroménager, Bâtiment, Agroalimentaire, Médical et VPC), la prise en compte de l'écoconception et l'originalité de ses créations. On peut citer, par exemple, l'étui «bonbon» de la Morteau proposé récemment à la Ville de Morteau.

- A également été appréciée, **la dynamique commerciale du Val de Morteau** qui perdure grâce à l'UCAVM (l'Union Commerciale du Val de Morteau), une Association



Dominique Simonin

reboostée par son nouveau bureau installé en juillet. Le développement de la carte de fidélité «Val Commerces» repose sur le travail de cette association.

À l'occasion de ces vœux a été également mise en avant **la reprise de nouveaux commerces** car c'est un développement qui compte pour nos communes.

- **Le Fournil de Morteau** installé en lieu et place de la pâtisserie Gaume a été présenté. Cette nouvelle boulangerie fait partie des quatre Fournils du Haut-Doubs et on peut souligner là une vraie valorisation de l'identité régionale et des filières locales «Agriculteurs -Mouliniers-Boulangers».

Dans le Val de Morteau, on peut également citer et féliciter d'autres reprises qui apportent un souffle nouveau au commerce local: la **Boucherie Vernerey** à Morteau (en lieu et place de la Boucherie Chapuis), le coiffeur **Meli Melo Coiff** à Morteau (remplace Le Salon), reprise du **Bowling aux Fins**, et la **Maison Faivre** à Grand'Combe-Châteleu désormais dirigée par la société Decreuse.





Un Pôle économique très actif en 2014

Le Pôle économique de la CCVM est une instance d'écoute et de conseils auprès des entreprises du territoire, pour une meilleure connaissance de l'activité locale, un accompagnement des chefs d'entreprises sur leurs projets, la mise en place d'actions collectives.

En 2014, ce sont ainsi **55 entreprises industrielles** qui ont été enquêtées par Frédérique Brischoux dans le cadre du partenariat entre la CCVM et la CCI du Doubs :

- 5 dans l'agroalimentaire, secteur important localement, qui poursuit sa croissance
- 12 dans la filière bois, atout local encore fragile et à valoriser. La CCVM a engagé une action collective auprès de cette filière.
- 38 dans l'automobile, l'horlogerie et les micro-techniques, secteurs qui misent sur le lancement de nouveaux produits et la diversification pour alimenter leur développement.

Deux sites industriels ont été renforcés dans leur implantation en 2014: le groupe Plasti-valoire a ainsi conforté le site mortuacien de Bourbon Automative Plastics en investissant plus de 4M d'euros dans une nouvelle chaîne de chromage et TWC a annoncé en décembre 2014 le maintien du site aux Fins.

Jean-Etienne Saliège, chargé de mission, a rencontré **45 entreprises artisanales**, prioritairement auprès de la filière bois et du bâtiment. Pour ces professionnels souvent isolés, la demande d'actions collectives et de formations (marchés publics, réglementations et certifications environnementales, e-artisanat,...) est importante.

Catherine Louvrier, animatrice FISAC auprès de la CCVM, a mis en place les actions collectives en faveur du commerce local («Gagnez une journée de rêve» par exemple). Elle a également reçu trente-cinq porteurs de projets, autour de concepts très diversifiés (complexe sportif, parc de loisirs pour les enfants, école privée, dépôt-vente de vêtements d'occasion, franchises...). Le Val de Morteau demeure attractif, comme l'illustre la vingtaine de demandes de locaux commerciaux enregistrée sur le second semestre 2014.

Le **FISAC**, Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, est de nouveau d'actualité sur le Val de Morteau. Les dossiers individuels suivants ont été enregistrés par le service Développement économique de la Communauté de Communes: La Bousse (Morteau), Vival (Les Gras), Arc-en-Ciel (Morteau). D'autres sont en cours de réception ou à l'état de projets: Photo Prestige (Morteau), Audition Nadler (Les Fins), Puig (Morteau), Boulangerie Courgey (Morteau), Sauge Artisans du Bois (Montlebon) et L'affuteur de Crocs (Morteau).

Le Comité de Pilotage, qui est seul habilité, prendra prochainement les décisions d'attribution de subventions. Ces entreprises seront ainsi soutenues financièrement dans leurs projets de rénovation et de modernisation.

Le pavillon français de l'Exposition Universelle de Milan en 2015 fabriqué dans le Val de Morteau

C'est l'entreprise **Simonin** de Montlebon, qui a été choisie pour fabriquer la structure du pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Milan en 2015. Un bâtiment étonnant, entièrement réalisé avec du bois de la région. Un grand ouvrage spectaculaire, innovant, graphique et à la fois élémentaire et fondateur : **du bois nu...**

15 000 heures de travail et 1 800 pièces de charpente pour façonner le pavillon français.

Ce Pavillon France symbolise d'une part le savoir-faire français en matière d'ossature bois, dans sa forme la plus innovante, des formes libres, des assemblages invisibles et une géométrie complexe. D'autre part il représente un modèle d'économie durable, puisqu'il est démontable et remontable et le bois est local, du Jura.

Le Pavillon France répond au thème choisi cette année: «Nourrir la Planète, Énergie pour la vie»

Le pavillon met en avant les quatre piliers de la présence française (promouvoir un modèle alimentaire durable, produire plus – produire mieux, transfert d'innovation, plaisir et santé) grâce à une **scénographie spectaculaire de 1 100 m²** (un plafond paysage inversé) et immersive dont les objectifs sont d'informer, de faire rêver et de donner envie.

«La scénographie met en avant: le jardin agricole de la diversité française, des fenêtres numériques sur les paysages

agricoles français, un foisonnement d'expériences, de matières, d'odeurs, de végétaux, de produits, de technologies... des plus locaux au plus globaux, des plus traditionnels aux plus innovants. Ce grand «marché» en ossature bois représente un territoire physique, social et culturel à réensemencer de nouvelles approches. Le numérique est pleinement au service des messages de la France et les visiteurs sont acteurs de la scénographie».

- 1 100 m² scénographiés
- un café contemporain, une boutique, une boulangerie,
- un espace des savoir-faire
- des animations, événements, forums, débats, colloques
- des espaces VIP
- 1 000 visiteurs attendus par heure sur le Pavillon
- 5 000 délégations officielles attendues
- 20 millions d'euros d'investissement public
- 7 ministères engagés dans l'événement

.....
Pour en savoir plus :

<http://france-milan-2015.fr/>
.....

Ouvert jusqu'au 31 octobre 2015



©photos Simonin

La Communauté de Communes a du talent



Luc Monnet : Meilleur Ouvrier de France en Horlogerie

Originaire de Montlebon, **Luc Monnet** vit en Lozère après un DMA (Diplôme des Métiers d'Art) en horlogerie décroché à Morteau. Il est l'un des trois meilleurs horlogers de France, qui sont d'ailleurs tous d'anciens élèves du Lycée Edgar Faure de Morteau.

Après avoir exercé en Suisse, il a ouvert son propre atelier en Lozère. La pièce grâce à laquelle il est devenu MOF est une « complication » qui permet une lecture originale de l'heure, par une subtile succession de disques sur le cadran.

Jacques Sauvagnac, qui l'a suivi pendant un an, lui a consacré un documentaire de vingt minutes, «Luc Monnet Horloger», qui est accessible sur Vimeo via ce lien <https://vimeo.com/120289006>.



De l'Or pour des apprentis horlogers au Lycée Edgar Faure de Morteau

Six élèves des formations horlogères du Lycée ont reçu la médaille d'or, et cinq autres celle d'argent, lors du dernier concours des MAF (Meilleurs Apprentis de France).

Louis Paraffe, Romain Bassenne, Remy Cools, Timothé Raguin, Mathieu Mantelin et Vincent Duval, étudiants en BMA (Brevet des Métiers d'Art), devaient réaliser chacun un cliquet de pendulette. Cette petite pièce de 15 mm de long sur 7 mm de large sert à retenir la force du ressort moteur. Entre 80 et 100 heures de travail ont été nécessaires pour achever la pièce et donc décrocher la médaille. Félicitations à tous !



Citons également, pour mémoire, dans cette catégorie des Meilleurs Apprentis de France, **Anthony Simon** de Grand'Combe-Châteleu qui avait remporté le prix de MAF charcutier-traiteur, le 7 avril 2013, puis le prix Rabelais des jeunes talents en avril de l'année suivante.

Yvana remporte le prix Rabelais des jeunes talents



Photos Est Républicain

Salariée depuis 4 ans dans un magasin de primeurs de Morteau, **Yvana Degli Esposti** prépare avec passion des compositions de corbeilles de fruits toutes plus belles et plus colorées les unes que les autres. Elle a envoyé une photo de l'une de ses corbeilles à la confédération générale de l'alimentation en détail qui organisait un concours et le jury a décidé de lui attribuer un des trois « Rabelais des jeunes talents » dans la catégorie primeurs. Le prix lui a été remis au Grand Rex, à Paris, en présence du Président de la République.

Le nouveau Pôle Emploi du Val

La nouvelle Agence a pris place dans l'immeuble de la Canopée à Morteau.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 17 avril, en présence de Monsieur le Préfet de Région, Stéphane Fratacci, de Monsieur le Directeur régional de Pôle Emploi, Annicet Loembe, de Madame la Députée-Maire, Annie Genevard, et de nombreuses personnalités.

C'est l'aboutissement d'un projet de déménagement réussi qui date de 2010.

La particularité de cette inauguration, et peut-être de cette agence du Haut-Doubs, est que de nombreux partenaires suisses avaient répondu présents et s'étaient déplacés pour l'occasion.

En 2014, 2 680 entretiens d'inscription et de diagnostic ont été réalisés, 6 758 demandes d'allocations ont été traitées et 1 340 ateliers ont été animés avec par ailleurs 352 entrées en formations individuelles et collectives.

Au-delà de ces chiffres, on retient également que la zone d'emploi de Morteau est l'une des plus attractives de la région avec un essor du travail frontalier qui dope le taux d'emploi. Morteau est en effet la zone d'emploi qui détient la plus forte part d'actifs travaillant en suisse (40%), suivie par la zone de Pontarlier. La spécialisation de la zone d'emploi de Morteau est également industrielle. Par contre, le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît comme ailleurs et on mise ici sur la **valorisation des métiers verts et du tourisme.**



La Mission Locale Haut-Doubs

Mission Locale Haut-Doubs-Espace-Jeunes: une association au service des jeunes, des entreprises et de leur territoire.

Créée en 1982 (PAIO) sous l'impulsion de l'État, cette mission de service public en direction des jeunes de 16 à 26 ans sortis du système scolaire est financée par l'État, le Conseil régional de Franche-Comté, le Conseil départemental du Doubs et les Communautés de Communes des territoires couverts dont la Communauté de Communes du Val de Morteau.

La Mission Locale reçoit chaque année environ 1500 jeunes. Elle est présidée depuis 2014 par **Dominique Mollier**, maire de Villers-le-Lac et dirigée par **Evelyne David** depuis 1996.

Ses objectifs

«**Construire ensemble une place pour tous les jeunes dans la société**»

Douze conseillers sont chargés d'accompagner les jeunes tout au long de la réalisation de leur projet professionnel, leur projet de vie.

«**Favoriser l'accès à l'autonomie professionnelle et sociale au cours d'entretiens individuels et confidentiels, à la demande...**»

«**Un lien entre jeunes et entreprises**»

Les jeunes sont également soutenus dans leur relation avec l'entreprise.

C'est un «pivot de l'accompagnement des jeunes, un service de proximité».

Implantée à Pontarlier, Morteau, Maîche, Valdahon, au sein d'un réseau national et régional, la Mission Locale est un partenaire des politiques de l'emploi, des besoins des entreprises locales et de l'avenir des jeunes sur leur territoire.

Contact :

Mission Locale Haut-Doubs
17, Place des Bernardines
25300 PONTARLIER

03 81 46 54 61

espacejeunes.pontarlier@ejfc.org

www.espacejeunes-fcomte.org

www.facebook.com/missionlocalehautdoubs

MISSION LOCALE RESEAU FRANCHE-COMTE espace jeunes

Avec les Missions Locales Espaces Jeunes, Construisez votre parcours vers l'emploi

ACCOMPAGNEMENT
ORIENTATION
FORMATION
EMPLOI

www.espacejeunes-fcomte.org

Franche-Comté Conseil régional
Réseau membre du service public de l'emploi et labellisé par la Région de Franche-Comté

Mission Locale Espaces Jeunes Haut-Doubs
17, place des Bernardines 25 300 Pontarlier
03 81 46 54 61 - espacejeunes.pontarlier@ejfc.org



Communauté de Communes du VAL de MORTEAU

CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION COUVERTE

Capacité de traitement : 9000 Equivalents - Habitants

Permis de construire N° PC 025 285 12 R0005 - Le dossier peut-être consulté en Mairie de Grand'Combe Chateleu



FINANCEMENT

Montant global de l'opération : 4 339 165, 97 € TTC



**Communauté de communes
du VAL DE MORTEAU**
Participation



**Agence de l'Eau
Rhône - Méditerranée et Corse**
Subvention



**Conseil Général
du DOUBS**
Subvention

INTERVENANTS

MAITRE D'OUVRAGE



**Communauté de communes
du VAL DE MORTEAU**
BP 53095 - Mairie de Morteau
25503 MORTEAU CEDEX
Tél. 03 81 68 56 56 - Fax. 03 81 67 25 09

MAITRE D'OEUVRE



**VERDI Ingénierie
Bourgogne Franche-Comté**
Agence Franche-Comté - 13 Av Aristide Briand
39100 DOLE
Tél. 03 84 79 02 57 - Fax. 09 72 13 38 70

TITULAIRE DU MARCHÉ

DEGREMON FRANCE ASSAINISSEMENT



1 Rue Fauvette
67540 OSTWALD
Tél. 03 88 77 43 00 - Fax. 03 88 77 28 15

GROUPEMENT



HYDREA
75, Rue des Longues Rayes
60610 LA CROIX SAINT OUEN
Tél. 03 44 41 71 68 - Fax. 03 44 41 71 83

SOUS TRAITANT GC

RUGGERI



6 Routes des Genévriers - Lieu-dit Bas de la Chauz
25500 LES FINS
Tél. 03 81 67 93 93 - Fax. 03 81 67 48 00

CO TRAITANT ARCHITECTE



Georges SYLVESTRE - Architecte DPLG
3, lotissement LES Célestins
01390 SAINT MARCEL
Tél. 09 51 04 59 00 - Fax. 09 56 04 59 00

SOUS TRAITANT VRD

VERMOT TP



16 Rue Pasteur
25650 GILLEY
Tél. 03 81 68 55 55 - Fax. 03 81 43 34 89

SOUS-TRAITANT ELECTRICITE



BALOSSI MARGUET
10 Rue des Fritillaires
25500 MORTEAU
Tél. 03 81 67 68 20 - Fax. 03 81 67 22 18

CONTROLEUR TECHNIQUE

VERITAS



21A, Rue Alain Savary
25043 BESANCON Cedex
Tél. 03 81 47 49 60 - Fax. 03 81 47 49 61

COORDINATION SECURITE

CS2



14, Rue Moulinois
25500 MORTEAU
Tél. 03 81 67 00 72 - Fax. 03 81 67 27 31

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC - PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

assainissement

Un démarrage tout en douceur pour la nouvelle station d'épuration

Le 13 janvier 2015, la nouvelle station d'épuration de Grand'Combe-Châteleu a été mise en service avec succès. Ce jour-là, il aura fallu deux équipes pour parachever les travaux, l'une pour procéder au basculement des eaux usées dans le nouveau réseau et mettre en service le poste de refoulement, et la seconde postée à la station d'épuration pour s'assurer que chaque équipement fonctionnait correctement. Les boues contenues dans le bassin de l'ancienne station ont servi à ensemercer les deux nouveaux bassins pour garantir un démarrage tout en douceur. Au bout de deux mois de fonctionnement, les résultats du bilan épuratoire étaient satisfaisants, avec des concentrations moyennes en sortie de station très inférieures aux seuils réglementaires.

Le basculement sur cette nouvelle station des eaux usées de la commune de Montlebon, via une nouvelle conduite de refoulement à réaliser sous le sentier du futur «Chemin des Rencontres» et un nouveau poste en entrée de commune, devrait intervenir à l'automne 2016, et celles des quartiers Ouest de Morteau à l'horizon de 2017.

Une journée portes ouvertes sera programmée pour permettre aux habitants du Val de Morteau de découvrir cette nouvelle unité de dépollution des eaux ainsi que la nouvelle unité d'acheminement des eaux traitées vers le Doubs, ouvrages contribuant ensemble à la protection de notre environnement.

Notons enfin que par temps de pluie, des eaux claires parasites peuvent apparaître dans le réseau de collecte des eaux usées de la nouvelle station, qui proviennent pour partie de l'état du réseau et pour partie d'inversions de branchement des particuliers. Ainsi, les campagnes régulières de contrôle des branchements effectuées par la CCVM ont relevé 18% de non-conformité sur la commune de Grand'Combe-Châteleu et 16% sur la commune des Gras, et les riverains concernés seront invités à procéder aux travaux de mise en séparatif nécessaires.

Des évolutions encourageantes pour la valorisation des boues d'épuration

Cette année, un nouveau marché sera conclu pour le traitement, la valorisation et/ou l'élimination des boues d'épuration des sites de Morteau, de Villers-le-Lac, de Grand'Combe-Châteleu et des Combes. Chaque station pourra faire l'objet d'un traitement différent, afin de diversifier les filières de valorisation et/ou d'élimination (co-compostage, valorisation énergétique, méthanisation ...) et d'en réduire les coûts, qui s'établissent actuellement à près de 235 000€ HT par an.

Suite au travail mené auprès des établissements industriels et de l'agroalimentaire par le service Assainissement et la société Gaz et Eaux, exploitante des stations d'épuration, une baisse significative des teneurs en éléments traces métalliques (ETM) dans les boues a été constatée, qui permet d'envisager un retour à une valorisation agricole par le co-compostage des boues de Villers-le-Lac et de Grand'Combe-Châteleu.



Un programme de travaux revu à la baisse en 2015

Après plusieurs années d'investissements conséquents (12 millions d'euros investis en 6 ans) pour la mise aux normes de la station d'épuration de Morteau, la construction de celle de Grand'Combe-Châteleu et la reprise des réseaux de collecte, les programmes de travaux seront revus fortement à la baisse à compter de 2015.

Parallèlement, les subventions allouées par le département du Doubs et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse sont également en forte baisse, et seuls les projets de réhabilitation et de mise en séparatif situés en zone prioritaire peuvent encore en bénéficier.

Programme d'investissement retenu pour 2015

COMMUNES	VILLERS-LE-LAC	VILLERS-LE-LAC	MONTLEBON	MONTLEBON	GRAND'COMBE CHÂTELEU
DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Remplacement réseau sur RD 215 au croisement de la rue de la Forêt	Remplacement réseau route de la Cloison	Installation du poste de refoulement	Mise en séparatif rue de la Vigne	Dévoisement des eaux usées aux Douffrans
COÛT TOTAL	136 710€	13 929,18	173 880,70€	16 250€	94 500€
SUBVENTIONS ATTENDUES DÉPARTEMENT DU DOUBS	6 972,21€	-	8 867,92€	-	-
SUBVENTIONS ATTENDUES AGENCE DE L'EAU	13 671€	-	17 388,07€	-	-
COÛT TOTAL DES TRAVAUX					435 269,88 €
TOTAL SUBVENTIONS ATTENDUES DÉPARTEMENT DU DOUBS					15 840,13 €
TOTAL SUBVENTIONS ATTENDUES AGENCE DE L'EAU					31 059,07 €

DÉSIGNATION	2011 KG/HAB	2012 KG/HAB	2013 KG/HAB	2014 KG/HAB	OBJECTIFS PREVAL
ORDURES MÉNAGÈRES	296,74	271,81	192,56	176,47	180
TRI	36,6	29,66	62,16	61,43	63
VERRE	46,87	48,78	47,59	50,82	50
REFUS Kg/hab	2,84	2,98	8,39	7,77	
%		10,06	13,5	12,65	

Pour l'année 2014, le tonnage de tri ne contient pas le papier collecté par la benne mise à disposition des associations. Si l'on prend en compte ce tonnage, nous sommes à 69,81 kg/hab/an.

Bâtiments rénovés de la déchèterie



Collecte et traitement des déchets

Ordures ménagères et déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le système de facturation des ordures ménagères a changé. Il est passé de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères assise sur le foncier à la redevance incitative basée sur le volume des déchets produits et un forfait pour le bac «vert» comprenant 18 levées.

Les tarifs votés par le Conseil communautaire en juin 2013 et appliqués en 2014 sont maintenus pour 2015. On peut donc souligner que le budget du service déchets n'a pas subi d'augmentation, il est maîtrisé et stable pour ces deux années.

La maîtrise de ce budget s'obtient grâce à une baisse de la quantité d'ordures ménagères à incinérer et une augmentation des recyclables collectés.

Le budget est aussi maîtrisé par une meilleure gestion des personnes accédant à la déchèterie, avec la **mise en place du contrôle d'accès** qui est effectif depuis le 1^{er} mai dernier et qui permet aux habitants de la Communauté de Communes un accès illimité à la déchèterie et en ferme l'accès aux personnes extérieures.

En effet, il faut savoir que dans le coût de la redevance incitative est compris :

- la collecte des bacs verts
- la collecte des bacs jaunes
- la collecte des conteneurs verre
- l'accès à la déchèterie

Il est à noter que le bâtiment de notre déchèterie ainsi que les quais ont fait peau neuve et que les travaux qui en ont perturbé le fonctionnement courant 2014 sont terminés depuis mars.

Pour régler vos factures de la redevance incitative, pensez à tipi. Un moyen de paiement moderne, pratique et totalement sécurisé. Munissez-vous de votre facture et rendez-vous sur **www.tipi.gouv.fr**.

L'Unité de Broyage et de Tri

Depuis le 2 janvier 2015, la nouvelle unité de valorisation des déchets de Préval Haut Doubs est opérationnelle à Pontarlier. Elle se compose d'**une activité de tri et d'une activité de broyage**.

Les déchets recyclables issus de la collecte des bacs jaunes sont acheminés vers ce centre de tri afin de les séparer par matière. Chaque année, seront triées 7300 tonnes d'emballages et de papier et 1500 tonnes de carton. Une fois conditionnés en balle, ces matériaux sont orientés vers des **filiales industrielles françaises du recyclage**.

Les 8000 tonnes de bois et d'encombrants issus des déchèteries du Haut Doubs sont broyées à Pontarlier. Ceci permettra de les

ajouter dans le four de l'unité de valorisation énergétique qui alimente un réseau de chaleur de 16km à destination de 26 clients comme l'hôpital de Pontarlier, des copropriétés, des établissements scolaires...

Au total sur le site, ce sont près de **cinquante personnes qui travaillent pour valoriser au mieux les déchets du territoire**. Dix-huit emplois ont été créés pour ces nouvelles unités dont douze agents en insertion.

L'ensemble des unités de valorisation des déchets de Préval Haut Doubs a pu être visité lors du week-end portes ouvertes qui a eu lieu les samedi 13 et dimanche 14 juin 2015 de 9h à 17h.





Les actions menées par la Conseillère du Tri et de la Prévention des Déchets

Préval est doté d'un service communication et prévention qui impulse des démarches de tri et de prévention des déchets dans le but de déployer un Programme Local de Prévention.

Ce pôle communication est composé de six Conseillers du tri et de la prévention des déchets. Pour le territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau, Pauline Prêtre mène des actions auprès de différents acteurs et partenaires : établissements scolaires, syndicats de copropriété, communes, associations, usagers particuliers...

Préval Haut-Doubs, cette année encore, a lancé un appel à projet auprès des collèges du territoire afin de leur proposer une sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire et au compostage. Après Jeanne d'Arc l'an dernier,

la candidature du collège Jean-Claude Bouquet sur les sites de Morteau et de Villers-le-Lac a été retenue. Ainsi, sur les deux sites, une pesée des déchets alimentaires a été effectuée afin de quantifier la portion de déchets compostables et celle qui relève du gaspillage alimentaire.

Parallèlement, le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Haut Doubs intervient auprès d'une classe « pilote » du collège. Cette dernière restituera le contenu des animations sur le gaspillage alimentaire à l'ensemble de l'établissement lors d'une séance d'échange. Concernant l'habitat collectif, de nouvelles copropriétés sont intéressées pour développer le compostage en pied d'immeuble. Des composteurs seront prochainement installés à Montlebon et Morteau. Aussi, une sensibilisation au tri des déchets recyclables se poursuit avec des distributions d'affiches et de flyers.

caserne des pompiers

Le SDIS du Doubs vient de retenir l'architecte qui sera en charge du projet de construction de la nouvelle caserne des pompiers de Morteau. Les études techniques sont en cours et les travaux doivent débiter à la fin de l'été par le plateformage et la viabilisation de la parcelle située rue du bief, entre les communes de Morteau et des Fins.

La construction du bâtiment débutera au premier semestre 2016.

Pour information, voici les emplacements principaux des défibrillateurs sur le territoire de la Communauté de Communes : **Morteau**: MJC • Centre des impôts • Théâtre • Ecole Jeanne D'Arc • Lycée • Gymnase CCVM • Salle de judo du COSEC • Intermarché • Serac • Terrain de foot Morteau • Salle de sports Liberté Fitness • Etablissement Bourbon Automotive Plastics • Collège Jean-Claude Bouquet - **Les Fins**: Salle polyvalente • Cantine scolaire - **Villers-le-Lac**: Salle des fêtes • Salle de sports - **À Montlebon**: Entrée de la Salle des Fêtes • Un autre mobile qui peut être mis à la disposition des associations lors de leurs différentes manifestations.

Le futur Centre de Secours



Formation sauveteur secouriste du travail

Une trentaine d'agents des communes de la CCVM vont bénéficier d'une formation sauveteur secouriste du travail, proposée par les services du SDIS. L'objectif est de former des secouristes de proximité qui connaîtront les gestes de secours à prodiguer à des personnes victimes d'accidents de toutes natures. Les agents seront notamment capables d'utiliser un défibrillateur.

Les sessions de formation, de douze heures chacune, ont commencé le 15 juin et se termineront au mois de septembre. Elles sont dispensées au Centre de Secours renforcé (caserne de Morteau) ainsi que sur le terrain (ateliers municipaux, voie publique).



le CLSPD

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Vigilance cambriolages

Les premiers acteurs de votre sécurité : c'est vous ! Ayez les bons réflexes !

Malheureusement, les habitants de la Communauté de Communes du Val de Morteau sont régulièrement victimes de cambriolages. Ces derniers ont lieu par *vagues* mais ne ciblent aucune commune, type d'habitat ou objets en particulier...

Comme chaque période de vacances scolaires est propice aux cambriolages, les élus vous rappellent **quelques conseils pour votre sécurité** si vous vous absentez de votre domicile :


- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres : une boîte aux lettres débordante révèle une longue absence. Les services postaux peuvent conserver votre courrier ou le renvoyer vers votre lieu de vacances.
- Confiez à un proche le soin de passer dans votre logement pour ouvrir les volets régulièrement. Votre domicile doit paraître habité.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Utilisez le renvoi téléphonique.

Pensez à l'opération «Tranquillite Vacances»

Il vous suffit de vous rendre au bureau de Police municipale ou à la Gendarmerie afin de remplir une déclaration pour signaler vos dates de départ et de retour. À l'occasion de leurs rondes, les agents passeront surveiller votre habitation.

L'opération «Voisin Vigilant». Soyez solidaires de vos voisins :

Une surveillance mutuelle des appartements ou maisons est le premier pas vers une sécurité plus efficace.



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

**LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.
Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DE L'ÉQUIPEMENT
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
ET DE L'URBANISME

SC 120201

POLICE
NATIONALE

Gendarmerie
nationale

91



zone d'activités du Bas de la Chaux

Commercialisation
en cours de la
seconde tranche
de la Zone d'Activités
du Bas de la Chaux

Après quelques mois de travaux de viabilisation, les douze lots de la seconde tranche de la zone d'activités du Bas de la Chaux au Bélieu sont entrés en phase de commercialisation à l'été 2014, au prix de 24€ HT le mètre carré. Les premières réservations ont été rapidement signées. Annoncé depuis quelques jours par les pelleteuses de son terrassement, le bâtiment de l'entreprise Mougin et Fils s'élèvera prochainement à proximité du rond-point de la route départementale D461.

Situées au sein d'une zone naturelle particulièrement sensible de dolines, les réalisations de cette seconde tranche de la zone d'activités devront respecter un cahier des charges architecturales et environnementales contraignant. Une mission de conseil a ainsi été confiée à l'Agence d'Urbanisme du Doubs sur chacun des permis de construire à venir.

Enfin, le Bas de la Chaux fera partie des premiers secteurs à être équipés pour le très haut débit dans le cadre des travaux en cours de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CCVM, renforçant d'autant l'attrait de la zone d'activités et de l'hôtel d'entreprises voisin.



©Stéphane Blondeau



©Stéphane Blondeau

tourisme

Une saison hivernale de qualité

Malgré une arrivée tardive des premiers flocons et une ouverture des pistes à partir de la seconde semaine de vacances de Noël, la saison hivernale passée a été très satisfaisante.

Ski de descente

Soixante-cinq jours d'ouverture, pour une clientèle principalement de proximité.

Le nombre de journées skieurs a augmenté de 51% par rapport à la saison dernière et 17817 forfaits ont été vendus, quasi exclusivement à la demi-journée (60%) ou à la journée (29%), au détriment des forfaits sept jours ou saison. Le chiffre d'affaires, proche de 180 000€, est donc en progression sensible, réalisé pour plus de la moitié pendant les vacances de février.

À noter la bonne performance du site de la Bonade avec 35 jours d'ouverture pour le bonheur des initiés et de tous ceux qui ont pu découvrir cette très belle piste longue et variée qui a fêté ses 50 ans les 6 et 7 février dernier sous un soleil éclatant et dans l'ambiance chaleureuse et amicale propre aux gens du «Beugnon».

Un nouveau dameur, machine d'occasion entièrement révisée et aux normes en terme de consommation d'énergie a été acquise en début de saison. Ce nouvel engin permet un travail de damage de grande qualité même lorsque l'enneigement est faible, comme constaté en début de saison avec la piste du Pralot.

Ski de fond

78 jours d'ouverture, dans un domaine nordique de plus en plus reconnu pour la variété des pistes et la qualité du damage.

3393 titres vendus, à 78% à la séance et 16% en forfaits saisons de secteur ou de massif. Le chiffre d'affaires, en progression depuis deux ans, dépasse les 50 000€.

Depuis le début de l'année, **un espace ludique** a été aménagé à Gardot, coordonné par l'association Espace Nordique Jurassien, qui offre aux skieurs, enfants ou adultes, un espace d'initiation gratuit grâce au concours financier de la Région, du Département et de l'État.

Le contrat de station

Après deux années de réflexion et de concertation, la nouvelle équipe communautaire s'engage dans les pas de la précédente pour concrétiser les actions du contrat de station. Les projets, en accord avec la politique du Massif jurassien, visent à diversifier et à améliorer l'offre touristique du territoire, dont le potentiel économique est réel, et sont soutenus financièrement par l'Europe, l'État, la Région Franche-Comté et le Département du Doubs.

Premier chantier d'importance, la réalisation d'un bâtiment d'accueil au Gardot au départ des pistes de ski et à proximité du GR5, du sentier de l'Orlogeur et de la piste VTT du tour du Val. Cet équipement, fonctionnel en toutes saisons, comprendra une salle hors sac,

un vestiaire et des sanitaires pour les skieurs et randonneurs. Il accueillera également un local billetterie, un local de secours, des locaux techniques pour le matériel et le personnel des pistes, ainsi qu'un local de rangement pour les skis et les chaussures des enfants des écoles qui fréquentent ce site avec les écoles du Val ou dans le cadre de l'opération « apprentissage du ski » mise en place par le Conseil départemental.

La construction de ce nouveau bâtiment, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Serge Roux de Dole, est estimée à 650 000 €, avec un taux de subvention qui pourrait atteindre près de 75%. L'équipement devrait être opérationnel pour l'hiver 2016-2017.

Autre projet prioritaire, **l'aménagement paysager des bassins du Doubs**, avec l'élagage des belvédères et la mise en valeur des falaises qui ne sont plus visibles depuis les bassins et les sentiers à cause de la végétation. Sur ce site classé et protégé d'intérêt national, toute intervention, de portée obligatoirement limitée, fait l'objet d'une demande d'autorisation argumentée auprès du ministère de l'Environnement

En 2015, **la structuration d'un centre d'Arts et Traditions sera également engagée à Grand'Combe-Châteleu**, autour de ses vieilles fermes, des artisans d'art installés sur son territoire et de son musée, lieu emblématique, vivant, typique et préservé. Le projet s'attachera à y développer une vitrine des arts et des traditions d'hier et d'aujourd'hui, autour d'une programmation de qualité d'expositions, de concerts et d'apprentissages à l'environnement complémentaires de l'offre culturelle déjà existante sur le Val, afin d'offrir au public local comme aux touristes un accès à différents types d'expressions culturelles pour un coût modique et accessible à tous.



Sentiers pédestres et VTT

La Communauté de Communes du Val de Morteau s'est engagée dans **une révision progressive du balisage des sentiers pédestres**, afin de respecter la charte de signalétique commune aux sentiers pédestres du département du Doubs. En 2015, c'est le secteur du Saut du Doubs qui sera repris.

Parrallèlement, de gros chantiers d'entretien et de réfection des sentiers vont être entrepris sur divers points du territoire, au Béliu à Derrière-le-Mont, aux Gras et sur le sentier des Loquets aux Fins pour ne citer que les plus importants.

L'inscription des itinéraires du Val de Morteau au plan départemental de randonnées pédestres est également en cours. Chaque propriété traversée fera l'objet d'une convention entre la Communauté de Communes et les propriétaires, visant principalement à pérenniser les parcours et à offrir une protection juridique aux propriétaires face aux randonneurs.



Incendie dramatique du Musée de la Vie d'Antan



Dans la nuit du 16 au 17 mars 2015, le musée de la Vie d'Antan a été entièrement détruit dans un incendie. A peine huit mois après son ouverture, au-delà de la perte matérielle, ce sont cinquante années de travail et de passion ainsi que des centaines d'objets patiemment récupérés qui ont irrémédiablement disparus.

Tous ceux qui ont eu la chance de pouvoir visiter ce musée reconnaissent la qualité de la prestation, le soin apporté à la mise en scène de ces objets du quotidien, la diversité des thèmes abordés et la richesse des collec-

tions sans parler des commentaires savoureux et riches d'enseignement du guide.

La perte du musée est immense non seulement pour Joseph Simonin, son propriétaire, mais également pour nous tous qui avons quelque part au milieu des objets exposés retrouvé des racines de notre passé, des émotions, des souvenirs...

Un élan de solidarité s'est mis en place pour renouveler les collections et c'est avec une foi et une passion toujours intactes que Joseph pense déjà à la reconstruction.



urbanisme

L'activité du service urbanisme de la Communauté de Communes du Val de Morteau

L'article 134 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 10 000 habitants, à compter du 1^{er} juillet 2015.

La CCVM a anticipé cette évolution législative, pressentie depuis quelques années, et a

été la première communauté de communes du Doubs à délibérer en juillet 2011 pour créer un service intercommunal, chargé d'assurer l'instruction des actes d'urbanisme sur l'ensemble du territoire des huit communes membres.

Ce service, mis en place début janvier 2012, instruit les déclarations préalables et permis de construire, conseille administrativement les particuliers dans leurs projets de construction, et accompagne les élus dans l'aménagement de leur territoire.



Bilan d'activité du service instructeur de la CCVM

En 2014, le service urbanisme a instruit 540 dossiers de demande d'occupation du sol (571 en 2013), et a rencontré près de 1200 interlocuteurs particuliers ou professionnels

en entretiens ou déplacements sur le terrain, dans un contexte réglementaire complexe et en évolution constante.

Répartition par communes du nombre de dossiers traités en 2013 et 2014

COMMUNES	NOMBRE EN 2013	POURCENTAGE EN 2013	NOMBRE EN 2014	POURCENTAGE EN 2014
LE BÉLIEU	21	4%	14	3%
LES COMBES	26	5%	30	5%
LES FINS	69	12%	54	10%
GRAND'COMBE-CHÂTELEU	54	9%	48	9%
LES GRAS	18	3%	19	4%
MONTLEBON	48	8%	61	11%
MORTEAU	135	24%	148	27%
VILLERS-LE-LAC	200	35%	166	31%
TOTAL	571	100	540	100

%* = pourcentage du nombre annuel de dossiers déposés par commune, par rapport au nombre annuel de dossiers déposés sur le territoire de la CCVM.

Villers-le-Lac (31%) présente toujours la plus forte activité en matière d'aménagement malgré un ralentissement en fin d'année 2014, notamment dans le domaine du pavillonnaire. Morteau (27%) conforte son activité à travers les programmes de réhabilitation de bâti ancien et d'immeubles neufs. L'activité liée à la construction sur les autres communes du Val fluctue au gré des opérations d'aménagement et des lotissements en cours de

commercialisation, à l'instar de Montlebon et de l'ouverture à l'urbanisation de son lotissement communal.

Une diminution sensible du nombre de dossiers déposés au dernier trimestre 2014 a précédé une reprise régulière des dépôts au premier trimestre 2015. Cette inflexion ne semble pas compromettre un fonds d'activité stable, qui reste toutefois liée à la situation économique transfrontalière.

Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France

En complément de la protection spécifique des édifices inscrits ou classés à l'inventaire des monuments historiques, la loi du 25 février 1943 a rendu obligatoire l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sur toute demande d'autorisation de travaux à l'intérieur d'un périmètre de protection de 500 mètres de rayon autour des monuments historiques. Ce contrôle architectural permet de veiller à la qualité des projets de travaux (toitures, façades, matériaux utilisés...), des aménagements prévus (mobiliers urbains, parking, éclairage, enseignes...), ainsi qu'à la bonne insertion (architecture, gabarit, volumétrie) de toute nouvelle construction aux abords du monument considéré.

Sur le territoire de la CCVM, cette protection recouvre une grande partie du bâti, comme au Béliet, à Grand'Combe-Châteleu, à Montlebon et à Morteau, où la plupart des demandes d'autorisation d'occupation du sol sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Depuis le mois de novembre 2014, et afin de faciliter la prise en compte de la protection architecturale, Madame Emilie Sciardet, Architecte des Bâtiments de France, assure des permanences le troisième vendredi matin de chaque mois, de 9 à 12 heures, au sein de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

Pour tout rendez-vous, merci de contacter le service urbanisme de la CCVM, au 03 81 68 56 78.



Schéma de Cohérence Territoriale

Le précédent bulletin de la Communauté de Communes (juillet 2014) a présenté largement l'outil réglementaire nouveau de gestion durable de l'espace qu'est le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Les délibérations des cinq intercommunalités qui constituent le Pays Horloger et des communes qui les composent ont permis à Monsieur le Préfet de prendre un arrêté, en date du 5 janvier 2015, qui confirme le périmètre du Pays Horloger devenu PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) pour la mise en œuvre de ce schéma dont l'élaboration va entrer dans sa phase concrète.

Le Syndicat Mixte du Pays Horloger envisage de collaborer avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon, dont la compétence et l'expérience sont reconnues dans ce domaine, pour la réalisation de cet important document d'urbanisme.

Cette démarche complexe, compte tenu de l'importance de la concertation qu'elle demande (78 communes, 5 communautés de communes), devra être cohérente avec la démarche PNR (Parc Naturel Régional) également portée par le PETR du Pays Horloger bien que son périmètre soit très légèrement plus large.

culture/éducation

Pari gagnant au cinéma Le Paris !

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le cinéma Le Paris a été repris en régie par la Communauté de Communes du Val de Morteau après la cessation d'activité des Ecrans Franc-Comtois. Il était important pour les Élus locaux de maintenir ce service de proximité qui permet de pouvoir profiter d'un moment culturel de détente et de loisirs sans avoir à se déplacer dans les grandes villes du département.

Afin de redynamiser l'établissement et le rendre plus attractif, une baisse des prix d'entrée a été appliquée. Ainsi, en achetant un Pass' Cinéma de 10 tickets, l'entrée revient à 4,80€! Le tarif de 4€ pour les -14ans a été maintenu et le tarif normal est maintenant à 6€.

Ce début d'année est encourageant puisque près de 8500 entrées ont déjà été enregistrées! Un partenariat sera prochainement mis en place avec Mac Donalds et Le Chaudron afin de proposer une offre menu-ciné.

Le programme est disponible en début de chaque semaine dans de nombreux dépôts, sur www.morteau.org, sur la page facebook «Sortir à Morteau» et très prochainement sur www.cinemaleparis.org.

TARIFS

.....
Tarif normal **6€**

Tarif réduit* **5€**
18 ans, + 65 ans, étudiants,
handicapés, chômeurs,
détenteurs carte avantages
jeunes, opération Cinéday

Tarif du lundi **5€**
pour tous

Tarif réduit -14 ans* . . **4€**

Ciné Pass **48€**
pour 10 places valables
sans limitation de temps

Les frais de 2€ liés aux
séances en numérique 3D
sont en sus.

* valable uniquement sur
présentation de justificatifs

..... **LE PARIS**
CINÉMA DU VAL DE MORTEAU

Le partenariat culturel avec les scolaires

Le partenariat culturel avec les établissements scolaires de la Communauté de Communes du Val de Morteau a été mis en place par les élus en concertation avec les enseignants afin d'offrir aux élèves scolarisés de nombreuses possibilités de pratiques culturelles.

Différents domaines sont proposés en début d'année scolaire: le théâtre (avec le dispositif Côté Cour, scène jeune public de l'URFOL: 3 spectacles), du cinéma (avec les dispositifs Ecole et Cinéma, Collège au cinéma et Lycée au cinéma), et de la musique (avec les Jeunesses Musicales de France).

Chaque année, et à l'unanimité, les enseignants se prononcent pour la reconduction de ce partenariat qui favorise un égal accès à la culture pour tous les enfants et leur apporte un solide bagage culturel.



2012 © Yves Kerstinus

Courant d'air hip-hop pour l'été

Le Contrat territorial de Développement Culturel et d'Éducation Artistique et Culturelle signé en 2013 entre la Communauté de Communes du Val de Morteau, la Ville de Morteau et la DRAC se termine cette année.

Des ateliers de musique, de chant et de graff ont eu lieu avec les associations locales du Val de Morteau, ainsi que l'implantation de sept résidences de danse dans les écoles primaires, au collège Bouquet et au lycée Edgar Faure. Ils ont permis une sensibilisation à la culture hip-hop, une pérennisation des pratiques chorégraphiques implantées depuis plus de dix ans, des rencontres et des échanges avec des artistes professionnels.

Une importante manifestation a eu lieu le dimanche 21 juin sur la place de l'Hôtel de Ville rassemblant professionnels et amateurs

de hip-hop. Le programme était très étoffé : graff, battles, concerts, open mic, démonstrations et shows d'amateurs et de professionnels...

Une déambulation avec les 350 participants a eu lieu en début d'après-midi avec tous ceux ayant participé de près ou de loin à ces ateliers. De nouveaux ateliers de danse seront mis en place en début d'année scolaire. Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le service culturel en septembre au 03 81 68 56 63.



contrat territorial de jeunesse

Coupe du Monde de combiné nordique 2016 à Chaux-Neuve

Après le succès de «Londres 2012», un nouveau projet a été engagé auprès des collégiens dans la perspective des épreuves de coupe du monde de combiné nordique les 16 et 17 janvier 2016 à Chaux-Neuve.

Le projet est ouvert à tous les élèves de 5^e scolarisés en 2014/2015 dans les collèges du val et qui résident sur la Communauté de Communes du Val de Morteau. Ils ont tous reçu un courrier les invitant à retirer un bulletin d'inscription à la vie scolaire de leur collège.

Parmi les candidats, les élèves sélectionnés participeront à l'ensemble des actions pour récolter des fonds. Ils bénéficieront également d'une visite du site de Chaux-Neuve en amont et pourront éventuellement accéder aux stands de préparation durant la compétition.

Bien évidemment, l'objectif de ce projet est d'assister à cette compétition locale de haut niveau mais également de rendre actifs les adolescents dans leur consommation de loisirs.





À chaque période de vacances,
retrouvez le programme sur
www.cc-valdemorteau.fr/rubrique_sport

Renseignements :

03 81 68 56 80 ou 07 86 74 17 46
florence.wiedmann@morteau.org



Historique de la création du club Unicef jeunes du Collège Jean-Claude Bouquet Val de Morteau Site de Morteau

C'est lors du comité de pilotage du Contrat Territorial Jeunesse du 25 novembre 2013 que Monsieur Studer, principal du Collège, aborde l'idée de créer un club UNICEF jeunes au sein de son établissement. L'idée fait son chemin et un premier groupe d'élèves s'intéresse à l'engagement de l'Unicef sur la fin d'année scolaire 2013-2014. Madame Silvant réalise une intervention auprès de ces jeunes le 19 mai 2014 afin de leur présenter les missions de l'UNICEF.

Pour l'année scolaire 2014-2015, le club intègre les animations de l'accompagnement éducatif et un groupe d'élèves (avec une majorité de sixièmes, quelques cinquièmes et quatrièmes)

se forme et s'investit dans la fabrication d'objets, avec pour objectif de reverser l'intégralité des bénéfices de leur vente à l'UNICEF France.

En début d'année 2015, le dossier complet pour la création du club est envoyé à l'UNICEF France, avec Madame Fraget comme enseignante responsable du club et Florence Wiedmann de la CCVM comme co-animatrice.

Tous les lundis de 12h30 à 13h30 Maud, Eve, Noalie, Athénaé, Kathleen, Ophélie, Eloïse, Phoebe, Camille, Jeanne, Léa, Katia, Angélique, William et Mathys donnent un peu de leur temps pour améliorer la vie d'autres enfants du monde qui n'ont pas leur chance. Le 20 avril dernier lors de l'inauguration du Club au collège, une enveloppe de 125€ a été remise aux responsables de l'UNICEF du Doubs ce qui permettra de vacciner à vie plus de six enfants.

Inauguration du Club UNICEF



syndicat mixte haut-débit

Déploiement de la fibre optique

La fibre optique sera bientôt disponible sur la Communauté de communes du Val de Morteau. Les travaux de déploiement portés par le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit ont débuté.

Ce réseau de nouvelle génération, entièrement financé sur fonds publics du Département et de la Communauté de communes du Val de Morteau, avec des aides de l'Etat et de la Région, sera ouvert à la commercialisation à partir de l'automne prochain.

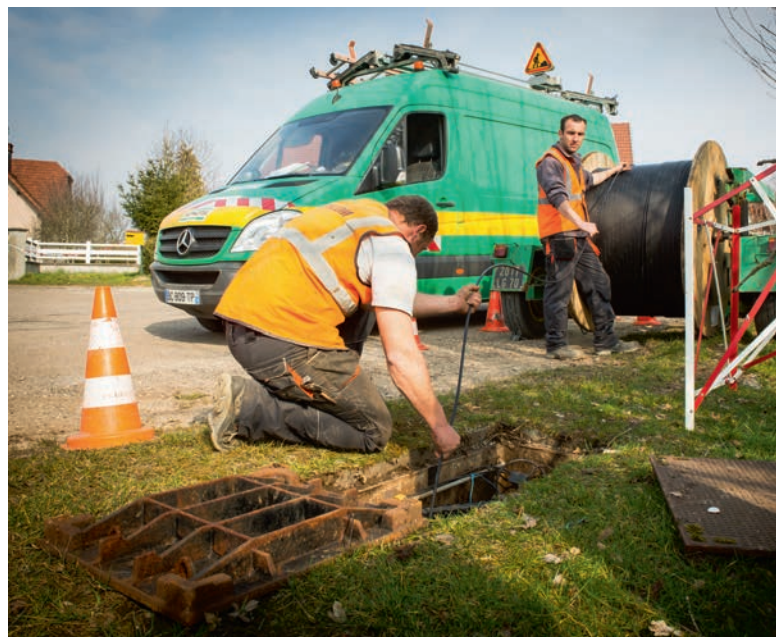
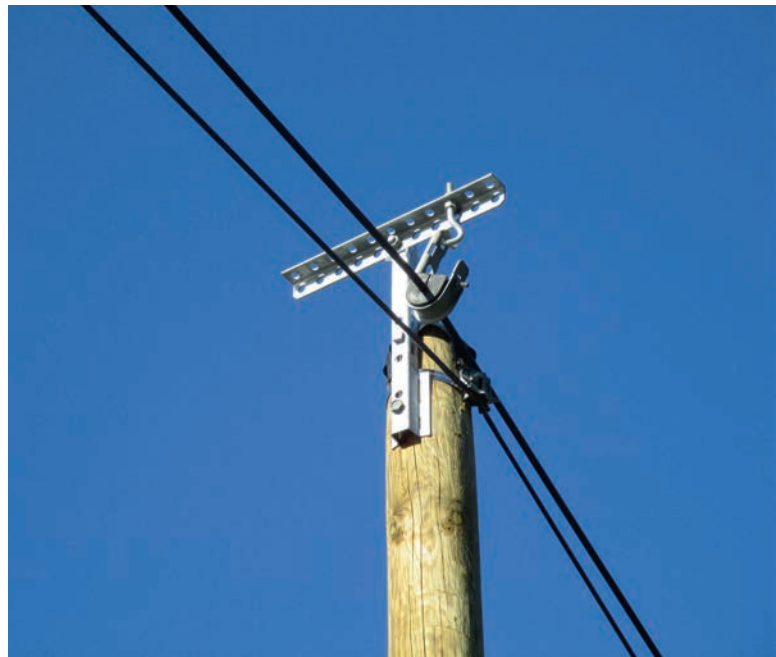
Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu.

Il s'agit d'une rupture technologique majeure par rapport au réseau en cuivre, qui date des années 1970, sur lequel repose encore les services de communication utilisés aujourd'hui (téléphone, ADSL, TV sur IP).

En quoi est-ce une avancée par rapport à l'ADSL ?

La fibre optique permet actuellement un débit au minimum plus de 100 fois supérieur et de meilleure qualité que le réseau actuel et le débit disponible ne dépend pas de la distance entre les habitations et le central auquel elles sont raccordées.



Comment le réseau en fibre optique va-t-il être concrètement déployé ?

La fibre optique sera majoritairement déployée en souterrain par réemploi des conduites souterraines où passe l'actuel réseau téléphonique, mais aussi en aérien par réutilisation de poteaux existants.

À partir de quand et comment pourra-t-on être raccordé au réseau ?

La Communauté de communes fait partie des territoires pionniers et sera progressivement équipée en fibre optique dans les années à venir. La couverture fibre sera de plus de 90% d'ici 2018.

Les premières communes desservies en 2015 seront Morteau, Les Combes et les Fins avec des premières offres de service fibre disponibles entre l'automne et la fin de l'année (y compris la zone d'activités du Bas de la Chaux traitée prioritairement). Viendront ensuite en 2016, Villers-le-Lac, Montlebon (dont une partie en montée en débit), le Bélieu, Grand'Combe-Châteleu, Les Gras.

Des informations plus précises seront apportées lors de réunions de présentation du projet qui seront organisées quelques semaines avant l'ouverture commerciale d'un secteur; lors de ces réunions à destination du grand public, les fournisseurs d'accès internet seront présents et pourront apporter toutes les précisions sur le contenu et le prix de leurs offres.

D'ici quelques mois, le site www.doubs-thd.fr disposera d'un module actif permettant de vérifier l'éligibilité des logements à la fibre optique.

Pour bénéficier de la fibre, la souscription d'un abonnement spécifique auprès d'un opérateur présent sur le réseau sera nécessaire, ainsi qu'un raccordement optique jusqu'aux habitations. Cette intervention au domicile, sur rendez-vous, sera réalisée par un technicien agréé quelques jours après la souscription de l'abonnement. La procédure sera automatique à la commande sans avoir à rechercher d'installateur.

Des documents explicatifs détaillés seront fournis pour comprendre comment se déroule un raccordement à la fibre optique en fonction du type de logement.

Des actions spécifiques d'information sont également prévues très prochainement à destination des chefs d'entreprises et acteurs économiques du territoire.

ici

Doubs Très Haut Débit installe la fibre optique

réseau numérique à très haut débit d'initiative publique

SYNDICAT MIXTE DOUBS TRÈS HAUT DÉBIT

Doubs le Département
Communauté de Communes du Val de Morteau

SOUTENU PAR

- France Très Haut Débit
- Franche-Comté Conseil régional

EXPLOITANT altitude

MAÎTRE D'ŒUVRE SAFEGE, egis

ENTREPRISES DE TRAVAUX COFELY INEO, T.P. J.S. DUBREUIL, G.M.C.

Doubs Très Haut Débit

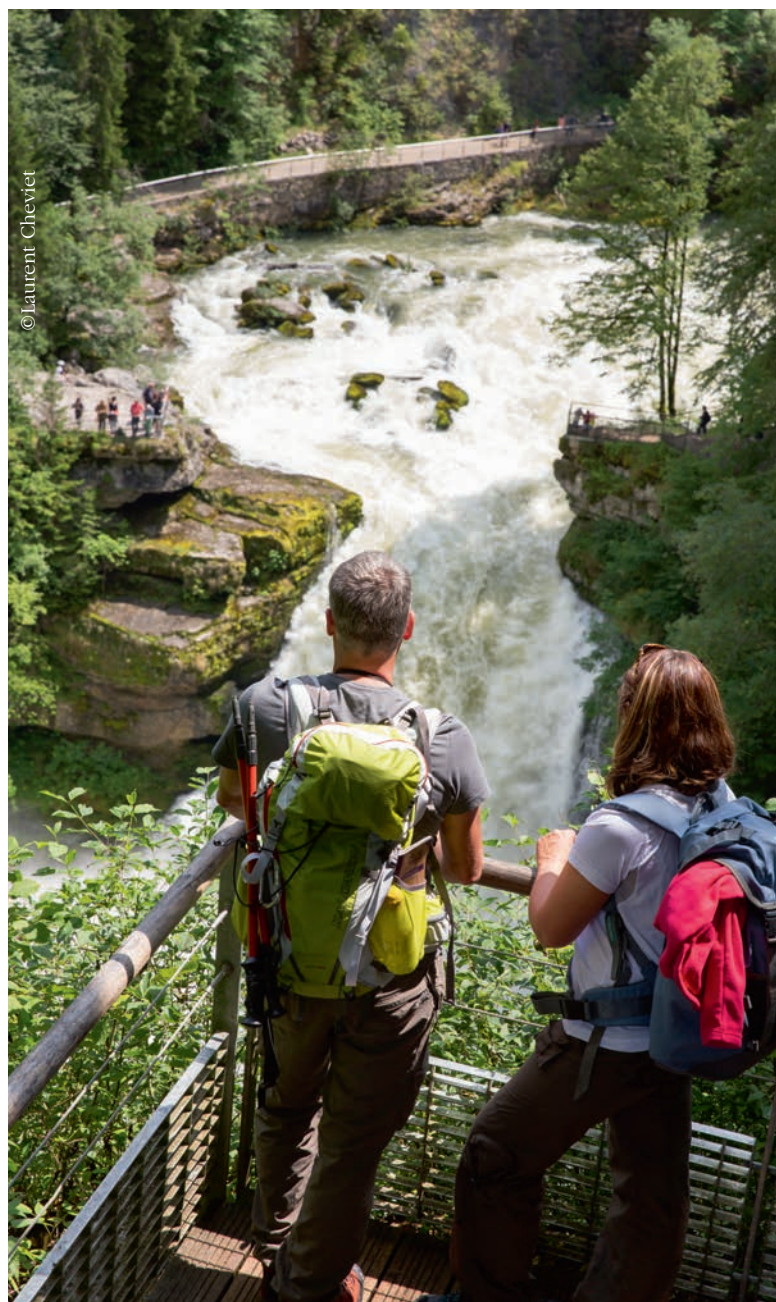
le pays horloger

Les Chemins de la Contrebande

Ambitieux projet porté par Le Pays Horloger (France) et le Parc naturel régional du Doubs (Suisse), les Chemins de la contrebande franco-suisse proposent **une alternative originale aux randonnées classiques, avec une quête ludique et l'utilisation des nouvelles technologies**, qui pimentent les parcours entre France et Suisse et ouvrent un vaste champ de découvertes à partager. Initié en 2010, ce programme de coopération transfrontalière a su mobiliser l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs du tourisme de part et d'autre de la frontière. Le programme INTERREG IV France-Suisse soutient fortement ce projet original capable de conforter l'attractivité touristique du territoire.

Itinérance transfrontalière innovante

Bien plus qu'une simple offre touristique, ces Chemins de la Contrebande concrétisent une première collaboration innovante entre France et Suisse, dans le cadre du projet de Parc transfrontalier. Produit d'écotourisme novateur, chacun des itinéraires propose une immersion complète dans l'univers de la contrebande, avec tout ce que cela implique de grisant et d'enthousiasmant!



Quatre chemins pour une immersion dans l'univers de la contrebande

Premier des quatre Chemins de la contrebande franco-suisse, **l'Orlogeur** s'est ouvert le 1^{er} juin 2014.

Aujourd'hui les trois autres chemins s'ouvrent aux randonneurs et ont été inaugurés le 20 juin à Biaufond.

On passe et repasse la frontière à la manière des contrebandiers du XVIII^e siècle, à l'aide de notre guide initiatique et de notre smartphone, en quête d'indices pour résoudre des énigmes et collecter le fruit de notre «contrebande» du jour. L'aspect ludique et électronique rejoint le caractère historique et patrimonial, pour une découverte bien ancrée dans notre époque.

La Bricotte : pour découvrir la petite contrebande, connue pour l'ingéniosité des «bricotiers» à faire passer des marchandises outre frontière. Ils vous dévoileront leur histoire à travers les différentes étapes.

Le Colporteur : pour arpenter les chemins de la contrebande d'idées et en profiter pour négocier tout ce que contient sa «marmotte».

Les Gabelous : pour devenir un vrai douanier et démanteler une des plus grandes organisations de contrebandier du XIX^e siècle.



Cabanes de douaniers

Les anciennes cabanes de douaniers, familières de nos paysages ont été restaurées. Refuges en cas de pluie ou simplement pour faire une halte, la cabane du Saut du Doubs a été réhabilitée et deux nouvelles ont été reconstruites sur l'itinéraire, à la Combe du Plane sur Villers-le-Lac ou au parking des Seignes aux Gras (renseignements et guides dans les Offices de Tourisme du Pays Horloger).

Tous mobilisés pour le projet de Parc Naturel Régional du Doubs !

La Communauté de Communes du Val de Morteau, dans le cadre du Pays Horloger, est impliquée activement dans le projet de reconnaissance de notre région frontalière en «Parc naturel régional» (PNR) dont le périmètre d'étude compte **95 communes**.

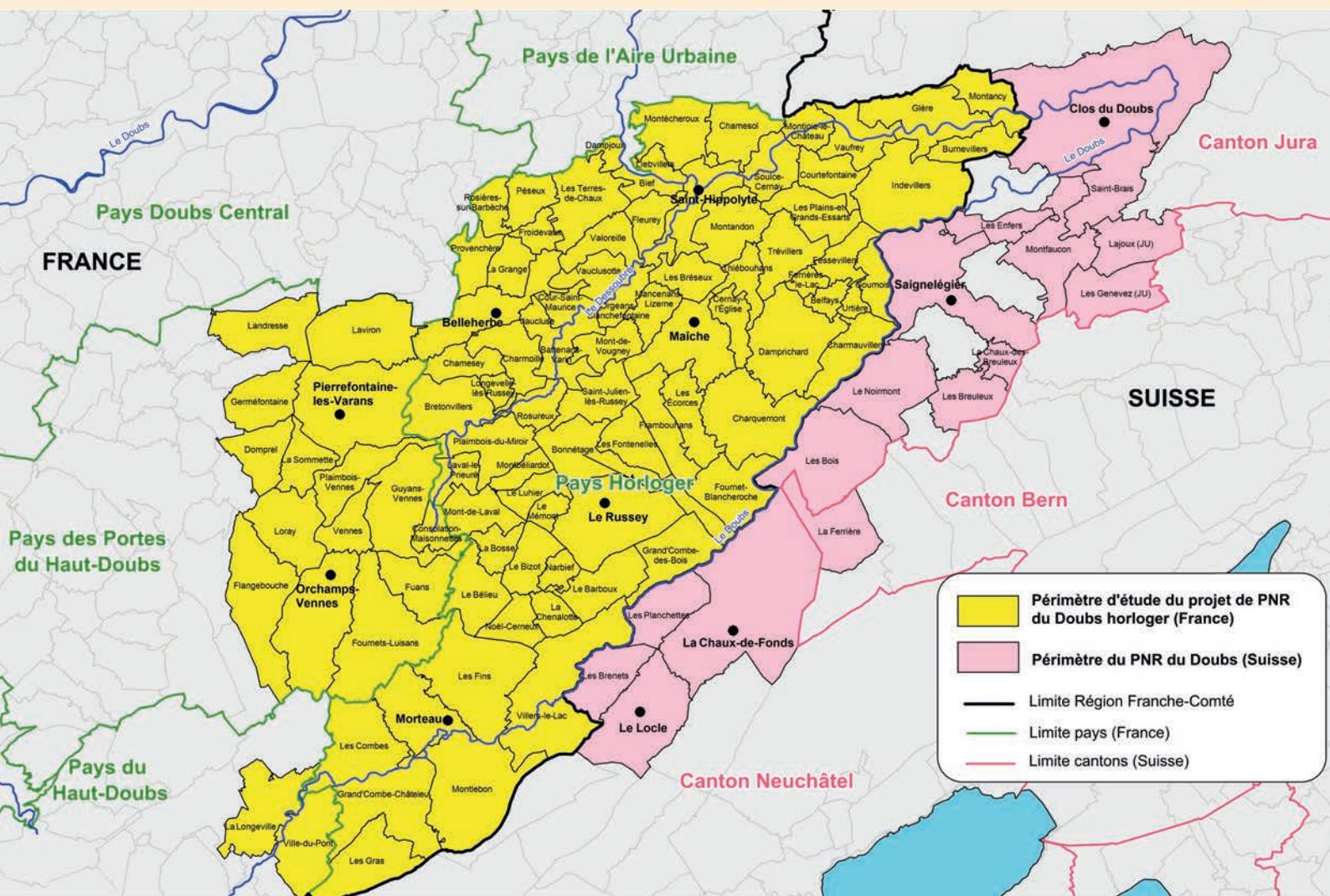
Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?

La démarche Parc est un outil au service d'un **développement harmonieux et global du territoire**, tant environnemental, qu'économique, agricole ou touristique, et non un frein, qui **repose sur la valeur contractuelle de sa Charte et le partenariat**

avec les acteurs locaux. «Convaincre plutôt que contraindre» telle est la devise des Parcs Naturels Régionaux.

Un destin partagé avec la Suisse

Le projet PNR vise en effet à faire reconnaître la valeur et les spécificités de notre territoire, mais aussi à mieux travailler avec nos homologues suisses sur de nombreuses problématiques communes, d'autant que nous partageons une certaine culture, des atouts naturels et économiques, et déjà des projets sur une frontière naturelle magnifiquement incarnée par le Doubs.





Un nouvel horizon pour le Pays Horloger

Fort de son expérience, depuis déjà plus de 18 ans au service de la qualité de vie de chacun sur ce territoire, le Pays Horloger, avec les communes adhérentes, incarne avec conviction ce projet de Parc qui devrait permettre d'accentuer les actions engagées au niveau économique, touristique ou des services, et investir ou soutenir de nouveaux champs, comme l'éducation à l'environnement, la préservation des milieux et espèces, l'urbanisme et la gestion des paysages ou encore les transports alternatifs...

Une démarche transparente et participative
Une importante démarche de travail s'enclenche à compter de juin 2015, à laquelle tout acteur intéressé au devenir

de notre bassin (élus des communes, acteurs socio-professionnels, associations, entreprises..) peut participer. De nombreuses réunions et temps forts vont en effet être organisés pour partager d'abord un diagnostic du territoire, définir ensuite une stratégie d'action, et alimenter au final notre candidature que le Pays Horloger espère voir déposée et acceptée d'ici 2020, par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie qui délivre ce classement.

L'implication de tous est nécessaire pour relever ce challenge d'avenir

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'actualité de ce projet, pour lequel vous trouverez davantage de précisions sur le site du Pays Horloger: **www.pays-horloger.fr**.



MORTEAU

Maire : Annie GENEVARD
2, place de l'Hôtel de Ville, 25500 Morteau

Tél. 03 81 68 56 56

Site www.morteau.org

Ouverture

- du lundi au vendredi
8 h > 12 h et 14 h > 18 h
- samedi 9 h > 12 h
(uniquement le service État civil)



GRAND'COMBE-CHÂTELEU

Maire : Jean-Pierre FRIGO

7, Rossigniers,
25570 Grand'Combe-Châteleu

Tél. 03 81 68 80 21

Site www.grandcombechateleu.fr

Ouverture au public

- lundi 14 h > 17 h
- du mardi au vendredi
8 h > 12 h
- samedi matin 8 h 30 > 11 h 30



VILLERS-LE-LAC

Maire : Dominique MOLLIER

Rue Pasteur, 25130 Villers-le-Lac

Tél. 03 81 68 03 77

Site www.villerslelac.fr

Ouverture

- lundi, mardi, jeudi
8 h > 12 h et 13 h > 18 h
- mercredi 8 h > 12 h et 14 h > 18 h
- vendredi 8 h > 12 h et 13 h > 17 h



LES GRAS

Maire : Patrick LAITHIER

2, place de la Libération,
25790 Les Gras

Tél. 03 81 68 80 23

Ouverture

- du lundi au vendredi
8 h 30 > 12 h 45
- samedi matin 9 h > 12 h



LES FINES

Maire : Bruno TODESCHINI

Place du 8 mai, 25500 Les Fins

Tél. 03 81 67 08 39

Ouverture

- du lundi au vendredi 9 h > 12 h et
14 h > 17 h (fermé mercredi après-midi)
- samedi 9 h > 11 h 30
(sauf juillet-août)



LES COMBES

Maire : André PICHOT

Ancien Presbytère,
1, place de la Mairie, 25500 Les Combès

Tél. 03 81 67 13 72

Ouverture

- du lundi au samedi 8 h 30 > 12 h



MONTLEBON

Maire : Catherine ROGNON

1, place des Minimes,
25500 Montlebon

Tél. 03 81 67 01 85

Ouverture

- du mardi au vendredi
9 h > 12 h et 14 h > 17 h 45
- samedi matin 9 h > 12 h



LE BÉLIEU

Maire : Jean-Noël CUENOT

1, place Théodore Cuenot,
25500 Le Bélieu

Tél. 03 81 67 25 23

Ouverture

- lundi 8 h 30 > 11 h 00
- mardi 13 h 30 > 17 h 30
- vendredi 13 h 30 > 18 h 30

Téléthon 2015 à Villers-le-Lac

Une fois de plus, et comme chaque année dans le Val de Morteau, la mobilisation de tous pour le Téléthon n'a pas failli l'an dernier à Morteau. Malgré les contraintes exigées par l'AFM de respecter la règle des 10-90 (10% de charges maximum pour les activités et les produits vendus, et donc 90 % de bénéfice), une belle somme de 28 460 € a pu lui être reversée.

Les 4 et 5 décembre prochains, c'est Villers-le-Lac qui accueillera l'édition 2015. Le Comité des Fêtes de Villers-le-Lac, épaulé par la ville et toutes les associations participantes, prépare déjà activement ce beau week-end de solidarité, de partage et de mobilisation.



